



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

EXAMEN DE LA DANSE AU CANADA

Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien

Le président

Gordon Brown

JUIN 2015

41^e LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

EXAMEN DE LA DANSE AU CANADA

Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien

Le président

Gordon Brown

JUIN 2015

41^e LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

PRÉSIDENT

Gordon Brown

VICE-PRÉSIDENTS

L'hon. Stéphane Dion

Pierre Nantel

MEMBRES

Rick Dykstra

Jim Hillyer

Rathika Sitsabaiesan

Kennedy Stewart

John Weston

Terence Young

David Yurdiga

AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

Garry Breitkreuz

Paul Calandra

Jim Eglinski

Ryan Leef

Peggy Nash

José Nunez-Melo

Frank Valeriotte

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Cynara Corbin

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Michael Dewing, analyste

Chloé Forget, analyste

Marion Ménard, analyste

LE COMITÉ PERMANENT PATRIMOINE CANADIEN

a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la danse au Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	1
EXAMEN DE LA DANSE AU CANADA.....	3
CHAPITRE 1 : MANDAT DU COMITÉ ET PRÉSENTATION DU RAPPORT	3
CHAPITRE 2 : PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA DANSE AU CANADA	4
CHAPITRE 3 : L'APPORT DE LA DANSE À LA CULTURE CANADIENNE.....	5
CHAPITRE 4 : L'APPORT DE LA DANSE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PHYSIQUES ET MUSICALES DE JEUNES CANADIENS	6
CHAPITRE 5 : LES ENJEUX RELATIFS À L'EMPLOI ET À LA TRANSITION DE CARRIÈRE	9
A. Les conditions d'emploi.....	9
B. La transition de carrière	10
CHAPITRE 6 : LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PUBLICS	11
CHAPITRE 7 : L'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA DANSE	12
A. Le ministère du Patrimoine canadien	12
B. Le Conseil des arts du Canada.....	13
C. Emploi et Développement social Canada	14
D. Autres bailleurs de fonds potentiels	16
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	19
ANNEXE A : LIST DES TÉMOINS.....	21
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	23
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	25

LISTE DES ACRONYMES

ACD	Assemblée canadienne de la danse
CAC	Conseil des arts du Canada
CNA	Centre national des Arts
CRTD	Centre de ressources et transition pour danseurs
DJD	Decidedly Jazz Danceworks
ÉNB	École nationale de ballet du Canada
ESBQ	École supérieure de ballet du Québec
FCFSA	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts
IOTPD	International Organization for the Transition of Professional Dancers
PMI	Programme de mobilité internationale
PTET	Programme des travailleurs étrangers temporaires
RQD	Regroupement québécois de la danse
RWB	Canada's Royal Winnipeg Ballet
STDT	School of Toronto Dance Theatre

EXAMEN DE LA DANSE AU CANADA

CHAPITRE 1 : MANDAT DU COMITÉ ET PRÉSENTATION DU RAPPORT

Le 18 février 2015, le Comité permanent du patrimoine canadien a adopté la motion suivante :

Que le Comité mène une étude sur la danse au Canada en tenant tout au plus six réunions, dont la première aura lieu en mai, qui serviront à le renseigner sur l'importance de la danse :

- a) dans la définition et l'expression des divers aspects de la culture canadienne, ainsi que dans la représentation de la société dans laquelle nous vivons, par le récit d'histoires canadiennes;
- b) dans le développement des compétences physiques et musicales des jeunes Canadiens, ainsi que de compétences transférables, comme la discipline, l'attention et le travail d'équipe. Une attention toute spéciale devra être accordée aux avantages de la danse sur le plan de la santé;
- c) dans les économies locales et l'économie nationale, à titre d'industrie culturelle. Une attention devra être accordée au perfectionnement des compétences, à l'emploi et à son incidence économique;
- d) en ce qui concerne la façon dont le gouvernement fédéral l'appuie et peut renforcer cet appui en vue :
 - d'encourager de jeunes danseurs talentueux à poursuivre une carrière en danse;
 - d'encourager nos meilleurs danseurs à demeurer au Canada;
 - d'aider les danseurs dont la carrière de haut niveau est limitée (un peu comme les athlètes de haut niveau) à se recycler dans une deuxième carrière¹.

Au total, l'étude du Comité s'est étalée sur trois réunions, au cours desquelles il a entendu 25 témoins et reçu cinq mémoires. Au chapitre 2, le Comité présente un bref survol de la danse au Canada et des politiques et organismes fédéraux qui soutiennent ce secteur. Dans les parties suivantes, nous présentons les faits saillants des témoignages en fonction de cinq thèmes :

- L'apport de la danse à la culture canadienne;
- L'apport de la danse pour le développement des compétences physiques et musicales des jeunes Canadiens;

1 Chambre des communes, Comité permanent du patrimoine canadien [CHPC], [Procès-verbal](#), 2^e session, 41^e législature, 18 février 2015.

- Les enjeux relatifs à l'emploi et à la transition de carrière;
- Le développement de nouveaux publics;
- L'appui du gouvernement fédéral à la danse.

À la fin, le Comité suggère des recommandations afin d'assurer le développement de la danse au Canada.

CHAPITRE 2 : PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA DANSE AU CANADA

Marc Lemay, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien, a dressé un portrait détaillé de la danse professionnelle au Canada. Le travail des artistes et des troupes de danse regroupe « la création, la production et la présentation de spectacles ainsi que les tournées nationales ou internationales effectuées par divers organismes artistiques² ». M. Lemay a présenté des données générales sur la composition de ce secteur :

- Environ 8 100 Canadiens ont travaillé comme danseurs en 2011, ce qui représentait 6 % de l'ensemble des artistes canadiens;
- Les compagnies de danse sans but lucratif ont généré des revenus d'exploitation d'environ 101 millions de dollars en 2012;
- Plus de 1,3 million de personnes ont assisté à des spectacles de danse.

La Direction générale de la politique des arts du ministère du Patrimoine canadien soutient le secteur de la danse professionnelle par l'entremise de quatre programmes :

- Le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA), qui permet aux artistes de recevoir une formation dans le secteur des arts.
- Le Fonds du Canada pour la présentation des arts, qui appuie la tenue de festivals à travers le pays, a soutenu 238 festivals et saisons de spectacles qui incluaient une programmation en danse en 2013-2014.
- Le Fonds du Canada pour les espaces culturels, qui offre un soutien financier aux projets d'infrastructure. Environ « 42 projets touchant à la danse ont été financés par ce programme depuis 2006³ ».

2 CHPC, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1530 (Marc Lemay, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien)

3 *Ibid.*, 1535.

- Le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture, qui « a fourni des fonds de contrepartie à 22 organismes de danse pour un total de 8,8 millions de dollars⁴ ».

De son côté, le Conseil des arts du Canada (CAC) soutient une variété de formes de danse professionnelle au moyen de politiques et de programmes. En 2013-2014, le Service de la danse a accordé environ 18,2 millions de dollars à des artistes ou des compagnies de danse, ce qui équivalait à environ 12 % du total des subventions accordées par le CAC⁵.

Le Centre national des Arts (CNA) est un autre organisme du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien qui produit ou coproduit des œuvres dans le domaine de la danse. Lors de la saison 2013-2014, le CNA a présenté « 51 prestations de 20 compagnies différentes⁶ ».

CHAPITRE 3 : L'APPORT DE LA DANSE À LA CULTURE CANADIENNE

M. Lemay du ministère du Patrimoine canadien a affirmé que les programmes artistiques fédéraux, notamment dans le domaine de la danse, « font la promotion des valeurs canadiennes fondées sur la diversité, la dualité linguistique et l'excellence de calibre national⁷ ».

Amy Bowring, directrice, Collections et recherche, avec l'organisme Dance Collection Danse, a expliqué comment la danse faisait partie de « l'histoire sociale, politique, économique et militaire du Canada⁸ ». Elle a donné l'exemple des troupes de danse qui donnaient des spectacles pour « remonter le moral des soldats⁹ ». Selon Mme Bowring, l'histoire de l'immigration au Canada est également liée à la pratique de diverses formes de danse au pays. Après la révolution russe, « des danseurs de ballet formés sous l'empire ont commencé à ouvrir des studios et à organiser des concerts dans diverses villes canadiennes¹⁰ ».

Pour Kate Cornell, directrice exécutive de l'Assemblée canadienne de la danse (ACD), la danse est un moyen de communication non verbale « qui exprime parfaitement le pluralisme complexe de la culture canadienne¹¹ ». L'ACD estime qu'il est essentiel de

4 *Ibid.*

5 Ministère du Patrimoine canadien, *Cadre de soutien à la danse*. Comité permanent du patrimoine canadien, Mai 2015, p. 9.

6 Centre national des Arts, [La Danse, c'est tout un monde à Ottawa!](#), 29 mars 2013.

7 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1535 (Marc Lemay, ministère du Patrimoine canadien).

8 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1535 (Amy Bowring, directrice, Collections et recherche, Dance Collection Danse).

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*, 1540.

11 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1640 (Kate Cornell, directrice exécutive, Assemblée canadienne de la danse).

préservé le patrimoine canadien de la danse « si nous voulons que la danse continue à raconter les histoires canadiennes¹² ». Pour Zab Maboungou, directrice artistique de la Compagnie Danse Nyata Nyata¹³, et Jeff Herd, directeur exécutif du Canada's Royal Winnipeg Ballet (RWB), la danse permet de créer des ponts entre les cultures :

La danse favorise les discussions culturelles, sociologiques, politiques et écologiques et y participe. À la lumière de ces quelques exemples — et de nombreux autres —, il est clair que les chorégraphes canadiens excellent à raconter des histoires, qui reflètent bon nombre d'enjeux canadiens¹⁴.

Des témoins ont fait remarquer que la diversité culturelle du Canada s'exprimait dans les différentes formes de danse pratiquées au pays. Patricia Fraser, directrice artistique avec la School of Toronto Dance Theatre (STDT), a mentionné que son école est une « véritable mosaïque culturelle¹⁵ ». Mme Maboungou de la Compagnie Danse Nyata Nyata¹⁶ et Lata Pada, fondatrice et directrice artistique de SAMPRADAYA Dance Creations¹⁷, ont mentionné que la danse permet de créer des liens et de renforcer la cohésion sociale entre les Canadiens et Canadiennes. Emily Molnar, directrice artistique de Ballet BC, a mentionné que la danse était un outil de communication qui contribue à définir notre identité :

En tant qu'outil de communication non verbal, la danse exprime le pluralisme complexe de la culture canadienne pour des spectateurs de tous les horizons. La capacité des artistes du domaine de la danse de représenter des histoires canadiennes est extrêmement précieuse. La danse est un langage mondial qui transcende toutes les frontières et qui contribue à définir notre identité culturelle, en tant que Canadiens. La danse est une forme d'art des plus essentielles; elle est viscérale, elle stimule la réflexion et est transformatrice¹⁸.

CHAPITRE 4 : L'APPORT DE LA DANSE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PHYSIQUES ET MUSICALES DE JEUNES CANADIENS

Des témoins ont fait ressortir l'importance d'appuyer l'enseignement de la danse dans les écoles et d'encourager les élèves à la pratiquer. Il a été question des répercussions positives de la danse pour améliorer la santé globale des jeunes Canadiens et Canadiennes. Pour John Dalrymple, directeur, Initiatives stratégiques,

12 *Ibid.*

13 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1625 (Zab Maboungou, directrice artistique, Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata).

14 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1535 (Jeff Herd, directeur exécutif, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

15 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1655 (Patricia Fraser, directrice artistique, The School of Toronto Dance Theatre).

16 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1605 (Zab Maboungou, Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata).

17 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1700 (Lata Pada, fondatrice et directrice artistique, SAMPRADAYA Dance Creations).

18 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1540 (Emily Molnar, directrice artistique, Ballet BC).

à l'École nationale de ballet du Canada (ÉNB), la pratique de la danse comporte de nombreux avantages :

[N]ous avons là une activité qui offre tous les bienfaits émotionnels et cognitifs associés à l'expression artistique, mais qui procure aussi des bienfaits physiques supérieurs à ceux offerts par les autres activités physiques qui sont traditionnellement pratiquées dans le système scolaire¹⁹.

M. Dalrymple a ajouté « que les investissements dans les activités de danse pour les enfants sont d'une importance capitale pour l'avenir de notre art²⁰ ». Pour M. Herd du RWB :

Le fait de suivre des cours de danse régulièrement, peu importe le genre, est bon pour le cœur et l'esprit. La danse réduit les cas d'obésité et aide les enfants à renforcer leur concentration et leur niveau de confiance. Elle aide aussi les aînés atteints de démence ou du Parkinson à mieux communiquer²¹.

Les impacts positifs de la pratique de la danse, tant sur les plans physique, psychologique que social, ont été soulignés par une panoplie de témoins. Mentionnons que les représentants du Centre des arts de la Confédération²², de Dance Collection Danse²³, de la DOAHL Academy²⁴, de l'École supérieure de ballet du Québec (ESBQ)²⁵, de Ballet BC²⁶ et de Decidedly Jazz Danceworks (DJD)²⁷ ont fait des commentaires en ce sens.

Mme Molnar de Ballet BC²⁸ et Mme Maboungou de la Compagnie Danse Nyata Nyata²⁹ estiment qu'il est essentiel d'intégrer la danse dans les programmes scolaires des écoles. Pour Mme Molnar :

19 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1545 (John Dalrymple, directeur, Initiatives stratégiques, École nationale de ballet du Canada).

20 *Ibid.*, 1550.

21 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1535 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

22 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1645 (Peggy Reddin, directrice de l'enseignement des arts, Centre des arts de la Confédération).

23 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1610 (Amy Bowring, Dance Collection Danse).

24 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1640 (Gregory Hines, propriétaire, DOAHL Academy, à titre personnel).

25 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1535 (Anik Bissonnette, directrice artistique, École supérieure de ballet du Québec).

26 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1605 (Emily Molnar, Ballet BC).

27 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1650 (Kathi Sundstrom, directrice exécutive, Decidedly Jazz Danceworks).

28 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1605 (Emily Molnar, Ballet BC).

29 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1605 (Zab Maboungou, Zab Maboungou/ Compagnie Danse Nyata Nyata).

Nous aurions besoin d'un programme national de mise en forme qui miserait sur la danse, autour duquel s'organiseraient toutes les compagnies et les écoles du pays, pour que les organisations professionnelles comme la nôtre puissent aider le gouvernement à mener ce projet à bien³⁰.

Margaret Grenier, directrice générale et artistique de la troupe Dancers of Damelahamid, a vanté les mérites de la danse Gitksan en tant qu'outil pédagogique :

La danse des Gitksan est un outil d'éducation. L'espace de guérison créé par cette danse est très puissant pour les Autochtones comme pour tous les Canadiens. Les Dancers of Damelahamid transmettent également leur pratique professionnelle à des élèves d'écoles primaires, secondaires et postsecondaires. Ces ateliers éducatifs sur les danses autochtones sont au coeur des activités de la compagnie³¹.

Pour Anik Bissonnette, directrice artistique de l'ESBQ, la pratique de la danse contribue au développement de compétences transférables : « Nos élèves apprennent la rigueur, le respect et la discipline, des atouts inestimables sur le marché du travail, essentiels dans tous les secteurs d'emploi³² ».

Des témoins ont émis des commentaires sur la forte représentation des femmes dans le secteur de la danse professionnelle au Canada. Kathi Sundstrom, directrice exécutive de DJD, a mentionné que sa compagnie fait face à « une pénurie chronique de danseurs masculins³³ ». M. Dalrymple de l'ÉNB soutient que le système scolaire est en partie responsable de la situation, car il n'encourage pas suffisamment les garçons à pratiquer la danse. C'est dans cette optique que l'ÉNB a conçu le programme [Sharing Dance](#) pour remédier partiellement à la situation :

Bien entendu, au début, bon nombre de garçons refusent de danser, surtout dans le cours d'éducation physique; ils croient que c'est nul de danser. C'est en partie parce qu'ils n'ont jamais reçu un enseignement de qualité en matière de danse. Or, je peux affirmer sans réserve que ces garçons changent d'avis à tout coup lorsque nous commençons à donner notre programme dans leur école³⁴.

Toutefois, certains témoins prétendent qu'on observe une augmentation de la représentation masculine dans le secteur de la danse. M. Herd du RWB a remarqué une augmentation de la participation des jeunes hommes dans les cours offerts par le RWB au cours des dernières années³⁵. De son côté, Victor Quijada, chorégraphe et co-directeur

30 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1625 (Emily Molnar, Ballet BC).

31 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1635 (Margaret Grenier, directrice générale et artistique, Dancers of Damelahamid).

32 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1535 (Anik Bissonnette, École supérieure de ballet du Québec).

33 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1650 (Kathi Sundstrom, Decidedly Jazz Danceworks).

34 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1555 (John Dalrymple, École nationale de ballet du Canada).

35 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1555 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

artistique de RUBBERBANDance Group, affirme que la danse hip-hop attire naturellement les hommes³⁶. Mme Maboungou de la Compagnie Danse Nyata Nyata affirme avoir développé un style de danse où l'utilisation des tambours attire davantage de danseurs masculins³⁷.

CHAPITRE 5 : LES ENJEUX RELATIFS À L'EMPLOI ET À LA TRANSITION DE CARRIÈRE

A. Les conditions d'emploi

M. Lemay du ministère du Patrimoine canadien a expliqué que le revenu annuel moyen tiré de la pratique de la danse était d'environ 17 000 \$³⁸. Si on ajoute les revenus tirés d'autres emplois, on estime le revenu annuel moyen des danseurs à 35 000 \$.

Les salaires peu élevés dans le secteur de la danse professionnelle ont été un enjeu soulevé par plusieurs témoins. Ce constat a été fait par les représentants de : Dance Collection Danse³⁹, du Regroupement québécois de la danse (RQD)⁴⁰, du Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD)⁴¹, du RWB⁴², de la DOAHL Academy⁴³ et de DJD⁴⁴.

Pour Lorraine Hébert, directrice générale du RQD, « l'amélioration des conditions de pratique des artistes et des travailleurs est un enjeu crucial pour toutes nos organisations⁴⁵ ».

Selon M. Lemay du ministère du Patrimoine canadien, la solution à cette problématique n'est pas simple et il faut être prudent avant de poser des gestes pour corriger la situation :

-
- 36 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1550 (Victor Quijada, chorégraphe et co-directeur artistique, RUBBERBANDance Group).
- 37 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1555 (Zab Maboungou, Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata).
- 38 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1605 (Marc Lemay, ministère du Patrimoine canadien).
- 39 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1610 (Amy Bowring, Dance Collection Danse).
- 40 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1640 (Lorraine Hébert, directrice générale, Regroupement québécois de la danse).
- 41 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1650 (Amanda Hancox, directrice générale, Centre de ressources et transition pour danseurs).
- 42 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1615 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).
- 43 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1705 (Gregory Hines, DOAHL Academy, à titre personnel).
- 44 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1650 (Kathi Sundstrom, Decidedly Jazz Danceworks).
- 45 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1645 (Lorraine Hébert, Regroupement québécois de la danse).

Cependant, il faut faire attention. L'écosystème de la danse est assez complexe. La façon dont nous investissons des fonds pourrait avoir des conséquences négatives, inattendues et importantes. Par exemple, je ne crois pas qu'investir davantage d'argent pour former plus de jeunes danseurs, qui auraient de la difficulté à se trouver des emplois relativement bien rémunérés et du travail comme danseurs professionnels, renforcerait le secteur de la danse⁴⁶.

Caroline Lussier, chef du Service de la danse, a mentionné que le CAC était sensible à la question des salaires. Aussi, le Conseil s'assure que les artistes soient rémunérés adéquatement lors de l'évaluation des demandes de subvention⁴⁷.

Plusieurs témoins s'entendent sur la nécessité de diversifier les revenus. Pour Jeff Herd du RWB, il faut se pencher sur le prix des billets⁴⁸ et l'apport de la philanthropie. Pour Victor Quijada de RUBBERBANDance Group, l'obligation de vendre des billets ne doit pas entraver « la liberté d'explorer l'expression artistique⁴⁹ ».

B. La transition de carrière

Plusieurs témoins ont soulevé les défis reliés à la transition de carrière pour les danseurs professionnels. Le CRTD offre des services aux danseurs lorsqu'ils quittent la profession. Sa directrice générale, Amanda Hancox, a expliqué qu'une carrière en danse dure en moyenne 15 ans. Dans certains cas, les blessures sont la cause d'une retraite prématurée.

Les représentants de l'ACD⁵⁰, du RWB⁵¹, de la STDT⁵², de l'ESBQ⁵³ et de Ballet BC⁵⁴ ont mentionné le rôle stratégique joué par le CRTD pour aider les danseurs à réorienter leur vie professionnelle. Par exemple, Coralee McLaren, ancienne danseuse

46 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1605 (Marc Lemay, ministère du Patrimoine canadien).

47 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1530 (Caroline Lussier, chef, Service de la danse, Conseil des arts du Canada).

48 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1610 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

49 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1620 (Victor Quijada, RUBBERBANDance Group).

50 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1705 (Kate Cornell, Assemblée canadienne de la danse).

51 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1540 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

52 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1700 (Patricia Fraser, The School of Toronto Dance Theatre).

53 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1555 (Anik Bissonnette, École supérieure de ballet du Québec).

54 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1550 (Emily Molnar, Ballet BC).

professionnelle, a mentionné au Comité que le CRTD l'avait aidée à obtenir son doctorat en soins infirmiers⁵⁵.

Mme Hancox du CRTD a souligné que la transition de carrière constituait un enjeu international dans le milieu de la danse. L'International Organization for the Transition of Professional Dancers (IOTPD) a lancé en 2004 le [Projet aDvANCE](#) dans le but de se pencher sur les défis que les danseurs professionnels devaient relever lors de leur retrait définitif de la scène. Mme Hancox du CRTD était de l'avis que le Canada adopte les principes de la Déclaration de Monaco de 2004 qui énonce que :

Les danseurs, les écoles de danse, les professeurs, les compagnies de danse et leur personnel, les autres organisations de danse, les gouvernements et leurs agences, les distributeurs de subventions et sponsors, le public, et la société dans un sens plus large [ont] tous une responsabilité en ce qui concerne les défis de changement de carrière⁵⁶.

CHAPITRE 6 : LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PUBLICS

Plusieurs témoins ont fait état de la nécessité de mettre en œuvre des activités de développement de publics afin d'augmenter les assistances, élargir les débouchés pour les danseurs formés au Canada et augmenter la valeur de la danse au Canada.

M. Lemay du ministère du Patrimoine canadien soutient que des progrès ont été réalisés dans ce domaine. On remarquerait depuis une quinzaine d'années « un accès amélioré à une programmation en danse plus diversifiée dans un plus grand nombre de communautés et de municipalités du pays⁵⁷ ». Selon M. Lemay, la danse professionnelle « doit continuer à faire sa place, à attirer les gens en salle, à renouveler ses auditoires et à les élargir⁵⁸ ».

M. Dalrymple de l'ÉNB et Mme Hébert du RQD⁵⁹ ont tous les deux affirmé la nécessité de développer de nouveaux publics. Pour M. Dalrymple, les initiatives en ce sens auront l'effet d'encourager « un plus grand nombre d'artistes à demeurer au Canada⁶⁰ ». En 2010, l'ÉNB a lancé le programme [Sharing Dance](#) afin d'encourager la pratique de la danse chez les Canadiens de tout âge et développer de nouveaux publics.

55 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1725 (Coralee McLaren, alumna, ancienne danseuse, Centre de ressources et transition pour danseurs).

56 International Organization for the Transition of Professional Dancers, [La Déclaration de Monaco du Projet aDvANCE](#), 18 décembre 2004, p. 2, [cliquer sur Declaration of Monaco (French version)].

57 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1610 (Marc Lemay, ministère du Patrimoine canadien).

58 *Ibid.*

59 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1710 (Lorraine Hébert, Regroupement québécois de la danse).

60 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1550 (John Dalrymple, École nationale de ballet du Canada).

M. Herd du RWB a également vanté les mérites du programme Sharing Dance afin « d'intégrer la danse dans les écoles et les communautés⁶¹ ».

Quelques témoins ont mentionné que la présence accrue d'émissions en danse à la télévision a donné une plus grande visibilité à la discipline. Mme Bowring de Dance Collection Danse⁶² et M. Quijada de RUBBERBANDance Group⁶³ ont mentionné que des émissions de télévision comme *So You Think You Can Dance* ont contribué à accroître la popularité de la danse. Dans la même ligne de pensée, Mme Hébert du RQD a mentionné le rôle clé joué par les différents diffuseurs dans le développement des auditoires⁶⁴.

CHAPITRE 7 : L'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA DANSE

A. Le ministère du Patrimoine canadien

Le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA) est un programme du ministère du Patrimoine canadien qui accorde du financement à des établissements de formation artistique. Environ 40 % du budget de ce programme de 22,8 millions de dollars⁶⁵ est attribué à des établissements de formation dans le domaine de la danse⁶⁶.

Les représentants de l'ÉNB⁶⁷, du RWB⁶⁸ et de la STDT⁶⁹ ont souligné l'appui reçu de la part du FCFSA pour leurs programmes de formation en danse. Dans son mémoire, l'ACD a suggéré que le FCFSA « soit accessible à une plus large proportion du secteur de l'enseignement de la danse⁷⁰ ». Le CRTD a quant à lui mentionné qu'il reçoit un appui du FCFSA depuis 17 ans afin de soutenir la transition de carrière des danseurs. Mme Hancox du CRTD est inquiète que le mandat de l'organisme ne réponde pas aux critères du programme:

61 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1605 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

62 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1620 (Amy Bowring, directrice, Collections et recherche, Dance Collection Danse)

63 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1600 (Victor Quijada, RUBBERBANDance Group).

64 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1710 (Lorraine Hébert, Regroupement québécois de la danse).

65 Ministère du Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et priorités 2015-2016*, [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus](#), p. 6.

66 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1535 (Marc Lemay, ministère du Patrimoine canadien).

67 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1545 (John Dalrymple, École nationale de ballet du Canada).

68 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1540 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

69 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1700 (Patricia Fraser, The School of Toronto Dance Theatre).

70 Assemblée canadienne de la danse, *Mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien*, p. 12.

Nous ne cadrons peut-être pas entièrement dans la formation dans le secteur des arts, mais nous ne cadrons pas vraiment dans la santé ou dans l'éducation. Nous espérons vraiment que le gouvernement encouragera le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts à reconnaître que la danse est un domaine inhabituel, unique et différent et que la formation pour être danseur inclut la préparation à la réorientation⁷¹.

Mme Bissonnette de l'ESBQ a suggéré d'accorder du financement aux compagnies de danse canadiennes pour qu'elles puissent embaucher « des apprentis issus des grandes écoles canadiennes qui sont de véritables viviers de talent⁷² ». Mme Molnar a également vanté les mérites du programme d'apprentis offert par Ballet BC. Ce type de programme permettrait de s'assurer que les danseurs canadiens demeurent au pays⁷³.

B. Le Conseil des arts du Canada

Le CAC soutient la danse professionnelle canadienne sous différentes formes et expressions au moyen de politiques, de programmes et d'initiatives qui contribuent au développement de la discipline. Il favorise la présence d'artistes canadiens de la danse, tant au Canada qu'à l'étranger. Par ailleurs, les études réalisées par le Conseil permettent de mieux comprendre l'écologie du secteur.

En général, les témoins ont émis des commentaires positifs à l'égard du CAC. Il y a un consensus sur le fait que le Conseil joue un rôle essentiel dans le soutien à la danse professionnelle au Canada. Ce point de vue est partagé par les représentants de Dance Collection Danse⁷⁴, de l'ACD⁷⁵, du RWB⁷⁶, de RUBBERBANDance Group⁷⁷ et Ballet BC⁷⁸. L'ACD⁷⁹ et le RQD⁸⁰ ont suggéré d'augmenter de façon substantielle les crédits parlementaires accordés au Conseil.

71 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1700 (Amanda Hancox, Centre de ressources et transition pour danseurs).

72 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1540 (Anik Bissonnette, École supérieure de ballet du Québec).

73 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1610 (Emily Molnar, Ballet BC).

74 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1625 (Amy Bowring, Dance Collection Danse).

75 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1635 (Kate Cornell, Assemblée canadienne de la danse).

76 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1535 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

77 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1550 (Victor Quijada, RUBBERBANDance Group).

78 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1645 (Emily Molnar, Ballet BC).

79 Assemblée canadienne de la danse, *Mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien*, p. 3.

80 Regroupement québécois de la danse, *Mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien*, 4 mai 2015, p. 8.

Mme Grenier de Dancers of Damelahamid a tenu à souligner la mise en œuvre de l'initiative [{Ré}conciliation](#) par le Conseil, qui « fait la promotion des collaborations artistiques entre les artistes autochtones et non autochtones⁸¹ ».

Par ailleurs, plusieurs témoins étaient de l'avis que le soutien financier accordé aux tournées internationales par le CAC devait être maintenu ou augmenté. Ce point de vue est partagé par les représentants de l'ACD⁸², de SAMPRADAYA Dance Creations⁸³, de Danse Nyata Nyata⁸⁴, de Ballet BC⁸⁵ et de DJD⁸⁶.

Mme Fraser de la STDT a mentionné l'importance d'accorder du financement aux formes de danse mal ou sous représentées⁸⁷. Gregory Hines, propriétaire de la DOAHL Academy, a demandé que le hip-hop reçoive le même traitement que les autres formes de danse⁸⁸.

Caroline Lussier, chef du Service de la danse au CAC, a mentionné que le Conseil menait en ce moment une révision de ses programmes. Le CAC veut alléger les processus administratifs et ajuster ses programmes en tenant compte des interactions accrues entre les disciplines artistiques :

Les productions sont de plus en plus hybrides, c'est-à-dire qu'un artiste de la danse va travailler avec un artiste visuel ou des arts médiatiques. Il peut aussi être présenté par un diffuseur qui fait du théâtre. Les frontières des disciplines ne sont plus ce qu'elles étaient. Une des raisons pour lesquelles nous revoyons nos programmes est pour nous adapter à ces changements et pour demeurer pertinents dans un secteur qui bouge énormément⁸⁹.

C. Emploi et Développement social Canada

La grande majorité des témoins ont expliqué que les échanges internationaux constituaient un moyen essentiel d'innover et d'assurer le développement de la danse

81 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1635 (Margaret Grenier, Dancers of Damelahamid).

82 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1635 (Kate Cornell, Assemblée canadienne de la danse).

83 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1700 (Lata Pada, SAMPRADAYA Dance Creations).

84 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1605 (Zab Maboungou, Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata).

85 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1625 (Emily Molnar, Ballet BC).

86 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1715 (Kathi Sundstrom, Decidedly Jazz Danceworks).

87 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1725 (Patricia Fraser, The School of Toronto Dance Theatre).

88 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1635 (Gregory Hines, DOAHL Academy, à titre personnel).

89 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1610 (Caroline Lussier, Conseil des arts du Canada).

professionnelle au Canada. Ils permettent aux professionnels du secteur d'être à l'affût des nouvelles tendances.

Mme Hébert du RQD a expliqué l'importance de la recherche dans le secteur de la danse : « Une œuvre est une création qui suppose de la recherche, de l'expérimentation et des répétitions. Une œuvre a une durée de vie assez courte, en général, à moins de s'inscrire dans un réseau de tournées important sur la scène internationale⁹⁰ ».

Mme Lussier du CAC a souligné l'importance de faire circuler les œuvres au Canada, mais aussi à l'étranger. Sur le plan international, le Conseil soutient le déplacement de troupes de danse canadiennes afin de développer « la connaissance et l'appréciation de la danse canadienne au-delà de nos frontières⁹¹ » et encourager « le dialogue et les échanges entre les artistes du Canada et d'autres pays⁹² ».

Par ailleurs, il est fréquent que des troupes de danse canadiennes fassent appel à des danseurs étrangers dans certaines productions. Le cas échéant, les compagnies doivent avoir recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) administré par Emploi et Développement social Canada. Toutefois, des témoins ont expliqué qu'ils éprouvaient certaines difficultés lorsqu'ils transigeaient avec ce programme. Le PTET exige que les compagnies de danse fassent une étude d'impact sur le marché du travail avant l'embauche, ce qui entraîne certains coûts.

Les représentants de l'ACD⁹³, du RQD⁹⁴, du RWB⁹⁵, de Ballet BC⁹⁶, de DJD⁹⁷ et de SAMPRADAYA Dance Creations⁹⁸ ont tous fait état des lourdeurs administratives et/ou des coûts associés au PTET. Pour Mme Molnar de Ballet BC, le PTET peut même avoir des incidences négatives sur les choix artistiques que les compagnies font :

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires entrave aussi l'embauche de chorégraphes et de concepteurs étrangers qui apportent une esthétique nouvelle à nos productions. (...) En tant que directrice artistique, je crains que ces règles aient une

90 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1710 (Lorraine Hébert, Regroupement québécois de la danse).

91 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1530 (Caroline Lussier, Conseil des arts du Canada).

92 *Ibid.*

93 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1640 (Kate Cornell, Assemblée canadienne de la danse).

94 Regroupement québécois de la danse, *Mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien*, 4 mai 2015, p. 5.

95 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1600 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

96 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1545 (Emily Molnar, Ballet BC).

97 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1720 (Kathi Sundstrom, Decidedly Jazz Danceworks).

98 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1645 (Lata Pada, SAMPRADAYA Dance Creations).

incidence sur les décisions artistiques et produisent un effet très négatif sur la variété et la qualité du travail que nous présentons à nos publics⁹⁹.

Les représentants du RWB¹⁰⁰, de Ballet BC¹⁰¹, de SAMPRADAYA Dance Creations¹⁰² et du RQD¹⁰³ ont demandé que les organisations du secteur de la danse soient admissibles au Programme de mobilité internationale (PMI) de Citoyenneté et Immigration Canada plutôt qu'au PTET. Le recrutement de travailleurs étrangers par le PMI ne requiert pas étude d'impact sur le marché du travail. L'ACD, qui représente le secteur de la danse professionnelle au Canada, a suggéré dans son témoignage que les organismes de danse soient admissibles au PMI plutôt qu'au PTET¹⁰⁴.

D. Autres bailleurs de fonds potentiels

Des témoins ont proposé que d'autres organismes fédéraux s'impliquent financièrement dans le soutien à la danse professionnelle. L'ACD a demandé que le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada s'implique dans le financement des tournées internationales¹⁰⁵. Mme Pada de SAMPRADAYA Dance Creations a également proposé que les ambassades canadiennes à travers le monde soient mises à contribution lorsque des troupes de danse canadiennes se produisent à l'étranger¹⁰⁶.

Par ailleurs, des témoins souhaitent prendre part aux célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017. Par exemple, l'ÉNB s'est fixé comme objectif qu'un million de personnes participent au programme Sharing Dance en 2017¹⁰⁷. De son côté, l'ACD a demandé que les critères d'admissibilité du volet culturel du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 d'Industrie Canada soient

99 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1545 (Emily Molnar, Ballet BC).

100 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 mai 2015, 1540 (Jeff Herd, Canada's Royal Winnipeg Ballet).

101 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1545 (Emily Molnar, Ballet BC).

102 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1645 (Lata Pada, SAMPRADAYA Dance Creations).

103 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1645 (Lorraine Hébert, Regroupement québécois de la danse).

104 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1640 (Kate Cornell, Assemblée canadienne de la danse).

105 *Ibid.*, 1715.

106 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1610 (Lata Pada, SAMPRADAYA Dance Creations).

107 École national de ballet du Canada, [About Sharing Dance](#).

revus pour faire de la place aux demandes du secteur sans but lucratif¹⁰⁸. Les représentants de DJD¹⁰⁹, de Dancers of Damelahamid¹¹⁰ et de SAMPRADAYA Dance Creations¹¹¹ ont mentionné qu'il était important d'obtenir plus de détails sur les programmes potentiels qui pourraient appuyer des initiatives de commémoration dans le domaine de la danse.

Finalement, certains témoins ont lancé l'idée que d'autres organismes fédéraux puissent soutenir le secteur de la danse au Canada. Dans l'optique où la danse constitue une forme d'exercice physique, Mme Cornell de l'ACD a suggéré que les organisations de danse puissent avoir accès au [Fonds pour la promotion des modes de vie sains](#) de l'Agence de la Santé publique du Canada¹¹². Il s'agit d'un programme « dont l'objet est de consacrer des investissements stratégiques visant à influencer sur les conditions menant à l'alimentation malsaine, à l'inactivité physique et à un poids malsain¹¹³ ».

De son côté, le RQD a suggéré qu'un nouveau programme soit créé au Fonds des médias du Canada pour répondre « aux besoins du secteur de la danse en création, production et diffusion de contenus numériques, en ressources et compétences spécialisées en gestion, conception et développement de projets numériques avec l'industrie¹¹⁴ ».

108 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mai 2015, 1715 (Kate Cornell, Assemblée canadienne de la danse).

109 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1720 (Kathi Sundstrom, Decidedly Jazz Danceworks).

110 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1720 (Margaret Grenier, Dancers of Damelahamid).

111 CHPC, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mai 2015, 1720 (Lata Pada, SAMPRADAYA Dance Creations).

112 Courriel envoyé au Comité permanent du patrimoine canadien, 26 mai 2015.

113 Agence de la santé publique du Canada, [Fonds pour la promotion des modes de vie sains](#).

114 Regroupement québécois de la danse, *Mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien*, 4 mai 2015, p. 8.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada établisse un partenariat avec les autorités provinciales et les organismes qui font la promotion de l'activité physique, de la santé et du bien-être au Canada afin d'appuyer et d'encourager la pratique de la danse chez les Canadiens et Canadiennes.

Recommandation 2

Le Comité recommande au ministère du Patrimoine canadien de s'assurer que le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts continue de répondre de manière efficiente et efficace aux besoins des professionnels de la danse en ce qui a trait à leur transition de carrière.

Recommandation 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada se penche sur les moyens de réduire les obstacles auxquels sont confrontées les compagnies de danse au Canada lors de l'embauche de professionnels de la danse étrangers à l'aide d'autres programmes.

Recommandation 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec les différents intervenants du secteur de la danse afin d'intégrer des activités reliées à cette discipline dans la programmation du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017.

Recommandation 5

Le Comité recommande que l'on maintienne le soutien à la danse au Canada afin de préserver l'expression des différentes cultures, et que l'on renforce la promotion de la danse comme une industrie culturelle de l'économie locale et nationale et un moyen d'enrichir les compétences physiques et musicales ainsi que les compétences transférables des jeunes Canadiens.

Recommandation 6

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, en coordination avec les bailleurs de fonds publics et les intervenants du secteur de la danse, accorde une attention particulière au développement de nouveaux marchés, tant au niveau local qu'international, incluant les tournées internationales, dans l'élaboration des politiques publiques relatives à ce secteur artistique.

Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec ses homologues provinciaux et les intervenants, examine des options permettant de mieux appuyer les danseurs blessés.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Assemblée canadienne de la danse Kate Cornell, directrice exécutive</p> <p>Centre de ressources et transition pour danseurs Amanda Hancox, directrice générale Bureau national Coralee McLaren, alumna Ancienne danseuse Parise Mongrain, directrice du bureau du québec</p> <p>Dance Collection Danse Amy Bowring, directrice Collections et recherche</p> <p>École nationale de ballet du Canada John Dalrymple, directeur Initiatives stratégiques</p> <p>Ministère du Patrimoine canadien Robert Hunter, directeur, appui stratégique aux arts Direction générale de la politique des arts Marc Lemay, directeur général Direction générale de la politique des arts</p> <p>Regroupement québécois de la danse Lorraine Hébert, directrice générale Harold Rhéaume, président</p>	2015/05/04	44
<p>À titre personnel Gregory Hines, propriétaire DOAHL Academy</p> <p>Canada's Royal Winnipeg Ballet Jeff Herd, directeur exécutif</p> <p>Centre des arts de la Confédération Peggy Reddin, directrice de l'enseignement des arts</p> <p>Conseil des Arts du Canada Alexis Andrew, chef Service de la recherche et de l'évaluation Caroline Lussier, chef Service de la danse</p>	2015/05/13	47

Organismes et individus	Date	Réunion
Groupe RUBBERBANDance Fannie Bellefeuille, directrice générale Victor Quijada, chorégraphe et co-directeur artistique	2015/05/13	47
The School of Toronto Dance Theatre Patricia Fraser, directrice artistique		
Ballet BC Emily Molnar, directrice artistique	2015/05/25	48
Dancers of Damelahamid Margaret Grenier, directrice générale et artistique		
Decidedly Jazz Danceworks Kathi Sundstrom, directrice exécutive		
École supérieure de ballet du Québec Anik Bissonnette, directrice artistique Alix Laurent, directeur général		
SAMPRADAYA Dance Creations Lata Pada, fondatrice et directrice artistique		
Zab Mabougou/Compagnie Danse Nyata Nyata Zab Mabougou, directrice artistique		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Assemblée canadienne de la danse

Canadian Actors' Equity Association

Centre de ressources et transition pour danseurs

Oakville School of Classical Ballet

Regroupement québécois de la danse

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([réunions n^{os} 44, 47, 48 et 51](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

Gordon Brown

